

Vous trouverez dans ce feuillet quelques informations pratiques sur la vie communale.

Horaires de la Mairie :

Du lundi au vendredi

9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Le samedi (permanence Etat Civil)

9h15 à 12h00.

Le service urbanisme accueille le public uniquement le matin du lundi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi sur rendez-vous.

Horaires des autres services sur le site :

[www.foret-fouesnant.org](http://www.foret-fouesnant.org)

Directeur de publication : Patrice VALADOU, Maire

Conception : Mairie de La Forêt-Fouesnant

Comité de Lecture : Commission Communication

Chers Forestois, Chères Forestoises,

Les années se suivent et ne se ressemblent pas nécessairement, c'est particulièrement le cas pour la vie communale et surtout pour la Commune et les autres collectivités territoriales (Département ou Région) pour 2018. Comme le montre cette lettre d'information et le bulletin municipal, la Commune demeure l'institution essentielle de contact et de services de proximité. Mais l'évolution des institutions locales et les contraintes budgétaires imposées changent l'état des choses.

Ainsi, au-delà de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, se profile, à l'échelle de la Cornouaille, le « Pôle Métropolitain », dont l'esquisse sera présentée dans le prochain bulletin municipal.

Tout en gardant une pensée pour toutes celles et tous ceux qui souffrent, nous vous souhaitons de profiter de la renaissance du printemps.

Le Maire, Patrice VALADOU

### URBANISME - ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique unique portant sur le Plan Local d'Urbanisme, le zonage d'assainissement des eaux pluviales et le zonage d'assainissement des eaux usées se déroulera

**du 31 mai au 3 juillet 2018.**

Les permanences, sans rendez-vous du commissaire enquêteur, auront lieu en la mairie de La Forêt-Fouesnant les :

- ◆ Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 de 14h à 17h,
- ◆ Vendredi 8 juin 2018 de 09h à 12h et de 14h à 17h,
- ◆ Jeudi 14 juin 2018 de 14h à 17h,

- ◆ Mercredi 20 juin 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ◆ Samedi 30 juin 2018 de 9h à 12h,
- ◆ Mardi 3 juillet 2018 de 14h à 17h.

Un registre d'enquête publique sera ouvert en mairie pendant toute la durée de l'enquête, sur lequel le public pourra consigner ses observations.

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites, soit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur, 18 Rue Charles de Gaulle 29940 La Forêt-Fouesnant, soit par voie électronique à l'adresse :

[enquetepublique@foret-fouesnant.org](mailto:enquetepublique@foret-fouesnant.org)

(adresse activée du 31 mai au 3 juillet 2018).

### MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Le concours 2018 est lancé.

Les participants ont la possibilité de s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- Établissements accueillant la clientèle touristique
- Maisons avec jardin très visible de la rue
- Balcons, fenêtres, terrasses ou petits jardins (moins de 100 m<sup>2</sup>) très visibles de la rue

- Espaces le long de la voie publique (talus, mur...) ou espace collectif (îlots dans lotissement, lavoir, fontaine...)
- Ecoles, ALSH, fleuris par les enfants
- Exploitations agricoles en activité
- Jardins potagers
- Jardins alternatifs

Le jury passera début juin pour échanger avec les participants.

Renseignements et inscription en mairie.

### LES PROCHAINS CHANTIERS

#### ➤ Allée des Demoiselles / rue Pen Ar Ster

Des travaux de réfection du réseau d'eau pluviale, allée des Demoiselles et rue Pen Ar Ster, suivis de travaux de réfection de la voirie, sont programmés :

- Du 23 avril au 05 mai 2018 (réseau d'eau pluviale - Allée des Demoiselles)
- Du 14 au 21 mai 2018 (réseau d'eau pluviale - rue Pen Ar Ster entre l'Allée des Demoiselles et la rue de Menez Plen)
- Du 28 mai au 08 juin 2018 (réfection voirie - Allée des Demoiselles)

La circulation routière et le stationnement seront interdits durant ces périodes.

#### ➤ Place de la Baie

Du 28 mai au 08 juin, une partie des trottoirs de la place de la Baie sera réhabilitée.

#### ➤ Eglise Notre Dame Izel Vor

Durant la phase de première tranche de travaux de couverture de l'Eglise qui débute fin avril, les cloches ne sonneront pas.

#### ➤ Reprise du marquage au sol

Sur certaines portions de voirie, le marquage au sol sera repris.

## INFO

### Ressources Humaines

➤ Emplois saisonniers à pourvoir pour les 16-18 ans nettoyage de la plage et du bourg, candidature jusqu'au 30 avril 2018

➤ Emplois saisonniers à pourvoir pour les + 18 ans avec permis B, emplois polyvalents

➤ La Forêt-Fouesnant recrute un (e) chargé(e) de mission d'étude de la compétence voirie : étude technique, financière et organisationnelle – **mission de 2 mois**

### INFO ECOLE PUBLIQUE ENCRE MARINE

*A la rentrée 2018-2019, l'école repassera à la semaine de 4 jours.*

### INFO ELECTEURS

En 2019, auront lieu les prochaines élections européennes.

Les formulaires d'inscription sur les listes électorales sont disponibles en mairie ou sur le site internet.

Les résidents européens de la Commune sont invités à s'inscrire sur les listes municipales complémentaires avant le 31 décembre 2018.

## ETAT CIVIL

### Recensement citoyen

Tous les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans sont tenus de se faire recenser.

Le recensement citoyen est **obligatoire** pour pouvoir se présenter à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : baccalauréat, permis de conduire... Il entraîne également une inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans. Il permet de sensibiliser les jeunes aux questions liées à la défense de la Nation, lors de la journée d'appel de la préparation à la défense (JAPD).

Les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser **entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.**

Toute personne qui a acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans, dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité doit se faire recenser.

*Important : en cas d'oubli, une personne peut se faire recenser jusqu'à ses 25 ans.*

➤ Si le jeune est **mineur**, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

➤ Si le jeune est **majeur**, il doit faire la démarche seul.

Les pièces à fournir sont :

- Une pièce d'identité et, le cas échéant, toute autre pièce justifiant de la nationalité française ;
- Le livret de famille des parents
- La copie de votre carte d'invalidité si présence d'handicap.

## MEDIATHEQUE

ATELIER "BOOKFACE", mercredi 16 mai de 14 h à 17 h, en partenariat avec la section Photo de l'association Forme et loisirs : Tout le monde a entendu parler de "Facebook" mais connaissez-vous le "Bookface" ? Cette pratique amusante, au résultat bluffant, consiste à prendre des photographies où les couvertures de livres se mêlent au réel. Tous ceux qui souhaitent se prêter au jeu (adultes, enfants, ados) sont les bienvenus et ne le regretteront pas.

CLUB DE LECTURE :

La prochaine rencontre du club aura lieu le mardi 5 juin. Le thème choisi pour cette séance est La Chine. Une sélection de livres est à la disposition des personnes intéressées. Le club de lecture de la médiathèque est ouvert à tous ceux qui aiment lire et partager leurs lectures.

Renseignements au 02 98 56 83 50 ou sur le site de la médiathèque (<http://foretfouesnant.opac3d.fr>) et bien sûr dans nos rayons !

## ESPACE JEUNES

Pour rappel : l'espace jeunes accueille tous (tes) les jeunes Forestois (es) de 12 à 17 ans, pendant la période scolaire et les vacances. Plus d'infos : <http://www.foret-fouesnant.org/jeunesse-education/espace-jeunes/>

Le **RESTAURANT SCOLAIRE** cherche un **apprenti pour la rentrée de septembre 2018.**

## POLE ENFANCE

les programmes pour les vacances d'été 2018 seront disponibles à compter du lundi 14 mai 2018

Le centre sera ouvert du lundi 09 juillet 2018 au vendredi 24 août 2018 inclus

Les inscriptions seront à retourner dans la boîte à lettre du Pôle Enfance ou

Documents administratifs, formulaires, actualités, menus du restaurant scolaire, programmes de l'ALSH, projet de PLU, bulletin d'inscription scolaire, etc.

**TOUTES VOS INFOS SUR LE SITE !**

**[www.foret-fouesnant.org](http://www.foret-fouesnant.org)**

### A NOTER :

**PASSAGE DU 105<sup>ième</sup> TOUR DE FRANCE LE 11 JUILLET 2018 KER IZELLA - KERMALO liaison Concarneau - Saint-Yvi**

Plus d'infos à venir sur notre site internet

**L'OFFICE DE TOURISME met à la disposition de tous, le programme des animations qui se dérouleront au sein de la commune d'avril à la fin du mois de septembre.**

## MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT

18 rue Charles de Gaulle - 29940 LA FORÊT-FOUESNANT

Tél. : 02.98.56.96.55 Fax : 02.98.56.82.33 - [accueil@foret-fouesnant.org](mailto:accueil@foret-fouesnant.org) - [www.foret-fouesnant.org](http://www.foret-fouesnant.org)